

BENOIT HAMON
MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONAL, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

ARNAUD MONTEBOURG MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMERIQUE

AXELLE LEMAIRE SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 2 juillet 2014 N° 194

6 nouveaux plans de la Nouvelle France industrielle prennent leur envol

Réuni le 2 juillet sous l'égide du Ministre de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique, Arnaud MONTEBOURG, le comité de pilotage de la Nouvelle France industrielle a validé six nouvelles feuilles de route des 34 plans de la Nouvelle France industrielle, en présence de Benoît HAMON, Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et d'Axelle LEMAIRE, Secrétaire d'Etat chargée du Numérique. La Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, étaient également représentés. Ces feuilles de route sont le fruit d'un peu plus de 9 mois de travaux intensifs pilotés par des chefs de projet industriels. Associant engagements publics et privés, elles réunissent les conditions pour faire émerger des nouvelles offres, des nouveaux investissements et des nouveaux emplois.

Les 6 plans présentés le 2 juillet :

- « e-éducation » : nous affirmons une double ambition : tout à la fois consolider la filière industrielle française du numérique éducatif et ouvrir un potentiel de renouveau pédagogique, notamment pour les élèves les plus en difficulté. Plus qu'un changement de support du livre au numérique, nous voulons préparer les nouvelles générations au monde numérique de demain, en équipant 70% des élèves de primaire et de collège à l'horizon 2020.
- « Big Data » : La multiplication des objets connectés génère des quantités inédites de données, souvent décrites comme l'or noir du XXIème siècle. Nous voulons que les nouveaux services issus de leur exploitation, au cœur de la transformation numérique de l'économie, soient portés par nos ingénieurs et nos start-up, dans le respect de la vie privée de nos concitoyens. Des premières initiatives seront lancées dès le second semestre dans le secteur de l'énergie, des assurances et de la traçabilité.
- « Robotique » : La densité de robots dans l'industrie hors automobile est 4 fois moins élevée en France qu'en Allemagne. Nous avons lancé France Robots Initiative dès mars 2013 pour y remédier. Nous allons amplifier cette démarche de manière coordonnée avec le plan Usine du futur et ses investissements massifs dans la modernisation de nos PME. Notre objectif : accélérer le rattrapage et restaurer la compétitivité de notre tissu industriel avec des robots innovants « made in France ».

- « Véhicule autonome » : Nous construisons les technologies qui s'intègreront d'ici 2020 dans la voiture de chaque Français pour améliorer la sécurité routière (90% des accidents sont causés par des erreurs humaines), optimiser et démocratiser les transports publics (seulement 45% de la population française disposent d'un accès à un transport urbain collectif) et améliorer la qualité de vie du conducteur (un francilien passe 78 minutes par jour dans sa voiture). L'Etat actionnera les leviers réglementaires nécessaires tout en garantissant la sécurité routière, pour des premières expérimentations sur route ouverte dès 2015.
- « TGV du futur » : Le TGV, c'est l'emblème de l'excellence technologique « made in France » qui gagne à l'export. Avec l'alliance avec le n°1 mondial et l'entrée de l'Etat à son capital, nous avons garanti un avenir pour Alstom. Avec ce plan, nous donnons les moyens à sa filiale transports de franchir un nouveau cap technologique pour rester à la pointe de la compétition internationale : un train à grande vitesse plus modulaire, transportant plus de passagers tout en consommant moins d'énergie.
- « Chimie verte et biocarburants » : Ce sont 45 projets industriels pour donner un coup d'avance à la France des molécules vertes dans l'anticipation de l'aprèspétrole. Ces 45 projets représentent 2 Md€ d'investissement d'ici 2020 et 5 000 emplois créés ou pérennisés.

27 des plans sont désormais opérationnels. Les 7 autres le seront le 9 juillet. Avec ces 34 fers de lance, la reconquête industrielle est en marche.

Vous trouverez ci-joint le dossier de presse détaillant ces feuilles de route.

Contacts presse :

Cabinet de Benoît HAMON: 01 55 55 30 10

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG 01 53 18 45 13

Cabinet d'Axelle LEMAIRE : 01 53 18 44 50